



MONTFERRAND

SOMMAIRE

- p. 2 / 5 - Vie du village
- p. 6 / 7 - Ecole
- p. 8 / 12 - Associations
- p. 13 - Travaux
- p. 14 / 17 - Budget de la commune
- p. 18 - Réunions du conseil municipal
- p. 19 - Montferrand en images
- p. 20 - Actualités

72

ÉDITO DU MAIRE

Nous voilà aux portes de l'été, et avant que chacun ne profite des joies des vacances, nous vous proposons ces quelques pages devenues tradition dans nos affaires courantes.

Comme chaque année, en juin, les chiffres sont de mise : compte administratif de l'exercice précédent, budget 2023 voté en avril. Il n'est pas toujours simple d'en comprendre le mécanisme. Les membres de la commission communication ont tenté d'être le plus clair possible et nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Au sein de notre village, la vie associative redémarre : la fête locale battra son plein du 30 juin au 2 juillet et la nouvelle équipe, dynamique et dévouée, vous attend nombreux. De même, l'Association des Loisirs, progressivement, organise des animations. Les membres de l'Association des Anciens Combattants s'investissent, depuis un an, pour des cérémonies commémoratives très bien orchestrées. L'Association Patrimoine et Culture a produit un bilan moral très complet. Les parents d'élèves renouent avec toutes les activités d'avant pandémie. Nos chasseurs poursuivent leur bonhomme de chemin. Quant à la Cassole Montferrandaise, nous avons plaisir à voir que plusieurs dames se sont retrouvées le mardi après-midi pour la confection des fleurs en papier, comme au temps jadis... Montferrand sera bien présent, à l'occasion de la fête du Cassoulet à Castelnaudary du 16 au 20 août, au village des villages et au défilé du corso. Seule, l'Association de Tennis n'a pas connu de renouvellement de son bureau lors de la dernière AG. Nous lançons un appel à tous ceux qui souhaitent pratiquer le tennis, le basket, (...). Ce terrain multisports a été construit pour qu'il soit utilisé. Merci d'avance à tous ceux qui voudront bien s'investir.

Au mois de mai, la pluie a refait son apparition. Malgré ça, les nappes phréatiques, les retenues (Ganguise, Montbel, Cammazès,...) sont loin d'être pleines. Aussi, la plus grande vigilance est demandée quant à l'utilisation de l'eau, ce bien de plus en plus précieux.

Le 3 août, à partir de 18h30, notre village accueillera un marché nocturne organisé par l'Office de Tourisme Intercommunal. Vous y trouverez toutes sortes de chaland, de la restauration sur place. Nous vous invitons à y participer, ainsi que tous les vacanciers qui seront dans le Lauragais à cette période. Chaleureux, accueillants, ces marchés sont, avant tout, des moments de convivialité.

Je vous souhaite une bonne lecture des pages qui suivent. N'hésitez à venir vers nous pour toute interrogation que vous pourriez avoir.

Bel été à toutes et à tous.

Christophe PRADEL

VIE DU VILLAGE



Élèves du lycée d'Auzeville en
visite dans notre village

Aménagement du cœur de village

Comme cela a été dit lors de la cérémonie des vœux, le Conseil Municipal a décidé de repenser l'aménagement de la Place de la Mairie et de ses voies d'accès.

L'objectif est de redynamiser le cœur du village et d'en faire un lieu convivial où les Montferrandais auront plaisir à se retrouver.

Afin d'être aidés dans notre réflexion, nous avons conventionné avec la classe de BTSA Aménagements Paysagers du CFAAH d'Auzeville. Ce partenariat, gratuit pour la commune, a permis à une vingtaine d'élèves, répartis en 5 groupes, de travailler sur ce vaste projet.

Leur planning, étalé sur les 2 années de leur cursus, a été le suivant : visite des lieux en janvier 2022 afin de définir le cahier des charges / diagnostic et étude paysagère en avril 2022 / présentation d'un avant-projet sommaire en janvier 2023 / étude de conception et présentation orale de leurs propositions en juin 2023.

Le Conseil Municipal étudie également le sujet en parallèle, en tenant compte des contraintes locales et des limites budgétaires fixées. L'étape suivante sera la consultation d'un maître d'œuvre.

Cérémonie des vœux et médaillés

Le 14 janvier dernier, après 3 ans de disette, nous avons réitéré notre traditionnelle cérémonie des vœux à la population.

Comme chaque année, beaucoup de Montferrandais ont répondu à notre invitation. Toutes et tous ont pu apprécier ces retrouvailles tant attendues, converser, rencontrer les nouveaux résidents.

A l'issue du discours de notre premier magistrat, une petite surprise attendait les récipiendaires : Philippe RIVIERE, conseiller municipal depuis le 11 mars 2001, Jean-Paul BERNIER, conseiller municipal puis adjoint au maire du 11 juin 1995 au 26 mai 2020, Régis BONDOUI, conseiller municipal puis adjoint au maire depuis le 11 juin 1995, se sont vus décerner la médaille d'honneur régionale, départementale et communale « argent » par Christophe PRADEL, maire. Quant à lui, en poste depuis le 12 mars 1989, c'est Claude IMBERT, ancien maire, qui « l'épinglait ».

Ces distinctions, ô combien méritées, avaient été ajournées pour cause de pandémie. Elles étaient en attente depuis presque deux ans puisque sollicitées à la promotion du 14 juillet 2021.

Un grand merci à tous les quatre pour toutes ces années au service de notre collectivité.



VIE DU VILLAGE

PARTICIPATION CITOYENNE



Participation citoyenne

La « participation citoyenne » est une démarche initiée par le Ministère de l'Intérieur, amenée à encourager la population à adopter une attitude solidaire et attentive envers les habitants d'un

même secteur : signalement de véhicule ou d'individu suspects, de démarcheur douteux, surveillance de maison en l'absence de ses occupants.

Etre vigilant mais non vigile. Il n'est pas demandé aux référents de se substituer aux forces de l'ordre. Suite à la présentation de ce dispositif, le 17 avril dernier, par le Major Lhérault, commandant en second de la brigade de gendarmerie de Castelnaudary, la procédure suit son cours. Nous ne manquerons pas de vous en informer dès la mise en place.



Restriction d'eau

A ce jour, nous n'avons reçu aucune directive relative à des restrictions d'eau. Toutefois, vu le déficit hydrique que nous connaissons, il est très probable que des arrêtés préfectoraux soient promulgués durant l'été. Nous ne pouvons que vous inviter à être vigilants sur certains points : installer des récupérateurs d'eau pluviale, planter ou semer des végétaux résistants à la sécheresse, pailler le sol, placer un goutte-à-goutte, ne pas vider votre piscine en hiver. Au fur et à mesure de la réception d'éventuels arrêtés, nous vous en informerons.



Attention aux feux

L'été dernier a été marqué par des centaines d'incendies de forêts, de maquis, de garrigues, de champs de céréales et, malheureusement, d'habitations et de locaux professionnels. Avec l'arrivée des chaleurs, nous vous recommandons des gestes de bon sens : pas d'incinération de végétaux, pas de barbecue hors aire incombustible qui doit mesurer 10m de rayon, pas de tir de feux d'artifice, proscrire tous travaux mécaniques les jours à haut risque, débroussailler si vous habitez à moins de 200 m d'un espace naturel combustible. Si vous assistez à un début d'incendie, contactez rapidement les pompiers (18) en précisant sa localisation.



Espace senior lauragais

Dès sa parution, nous adressons à nos séniors la lettre information de l'Espace Séniors du Lauragais. Pour la recevoir directement, ainsi que toute autre information, vous pouvez la demander à l'adresse mail suivante : eslauragais@auode.fr ou en appelant le 04 68 23 71 90 tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h. Sont proposés : des ateliers (cuisine, informatique, bien-être, prévention santé,...), des conférences,

des visites (jardin,...), des découvertes (sentiers,...), des réunions d'informations (vigilances aux arnaques,...). N'hésitez pas à les contacter.

Développement entrepreneurial

Salon de coiffure

Une nouvelle activité de service est à votre disposition au village. Brigitte a ouvert depuis le 14 juin, un salon de coiffure à son domicile au 610 route de la Fount d'Alzouno. Son enseignante est : « L'instant coiffure ».

Elle a une expérience de 25 années dans la coiffure pour homme, femme et enfant. Du fait de sa double activité, il est souhaitable de prendre rendez-vous au 06 01 23 55 87.

VIE DU VILLAGE



Obligation de déclaration

La taxe d'habitation sur les résidences principales ayant été supprimée, les services fiscaux doivent bien identifier les résidences secondaires, toujours soumises à cet impôt. Si vous êtes propriétaire, vous devez déclarer votre (vos) local (locaux) que vous l'occupez vous-même ou que vous l'avez en location. Cette déclaration d'occupation doit être faite avant le 30 juin sur l'onglet « bien immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site : impots.gouv.fr. Les données connues des services fiscaux sont pré-remplies. Vous devez vous assurer de leur conformité ou, à défaut, les modifier.



Inscriptions sur les listes électorales

Les Montferrandais nouvellement installés, les jeunes qui n'ont pas été recensés en notre mairie, sont invités à s'inscrire sur les listes électorales. Deux solutions : se présenter avec pièce d'identité et justificatif de domicile, ou se connecter sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.

Journée défense et citoyenneté

Tous les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Ce recensement est obligatoire pour toute inscription à un examen (baccalauréat,...), à un concours, au permis de conduire,... Présentation en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Pièces d'identité

Sous l'égide de la communauté de communes, plusieurs villages ont adhéré à la proposition des services préfectoraux : la mise en place d'un dispositif itinérant de recueil des demandes de cartes d'identité et de passeports. Notre collectivité sera détentrice de cet outil, un jour par mois. Il a été convenu, à l'unanimité des communes engagées, que les demandeurs devront être, **PRIORITAIREMENT**, des administrés domiciliés sur l'intercommunalité.

La procédure sera identique à celle en cours actuellement : dépôt de la demande en mairie avec toutes les pièces obligatoires (ancienne pièce, photos, justificatif de domicile,...), instruction, envoi aux centres de traitement, puis de fabrication. La délivrance de la nouvelle pièce se fera obligatoirement à la mairie de Castelnaudary. Pour rappel, toutes les cartes d'identité de personnes majeures, ayant une durée de validité de 10 ans, ont été prorogées de 5 ans de plus (soit 15 ans) s'il n'y a pas de modification dans l'état civil ou l'adresse. Ce dispositif de recueil des demandes est opérationnel depuis le mois de juin. Nous vous invitons à vous rapprocher de notre secrétariat de mairie pour toute information.



Petit rappel : toute personne majeure ou mineure doit être détentrice d'une carte d'identité. N'attendez pas le dernier moment pour en faire la demande. Même si avec le DR mobile nous allons gagner quelques semaines, les délais d'obtention sont encore très longs (2,5 mois de fabrication).

Formation secrétaire de mairie

On se dirige vers une pénurie de secrétaires de mairie. Selon le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), d'ici 2030, un tiers des effectifs aura fait valoir ses droits à la retraite. 2000 secrétaires manqueraient déjà à l'appel en France. Véritable « couteau suisse » de la fonction publique territoriale, les secrétaires n'avaient pas de formation de base. En septembre prochain, sous l'impulsion de l'Association des Maires Ruraux de France, une nouvelle formation avec Diplôme Universitaire "Professions du secrétariat de mairie en milieu rural" est créée à Angers : alternance sur une durée de 10 mois (15 jours de cours, 15 jours en mairie), recrutement post-bac ou VAE. Les dossiers sont à retirer auprès du secrétariat de la Faculté de droit, économie et gestion de l'UCO d'Angers (3-place André Leroy). Responsable de formation : Paul Salaün / psalaun@uco.fr - Assistante de formation : carole.prima@uco.fr / 02 41 81 64 72 - Référent régional de l'Association des maires ruraux de France, Gilles Talluau - 06 37 85 13 34. N'hésitez pas à diffuser.





Coût des déchets - TEOM

Pour le SMICTOM, la maîtrise du coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères est un défi permanent. Le renouvellement du marché public au 31/12/2022 et la mise en concurrence ont permis d'économiser 205.000 € sur le coût de la collecte. Dans le même temps, les coûts de traitement ont augmenté de 10%, entraînant un surcoût de 307.000 €.

Le tableau qui suit, permet de constater ces augmentations et surtout de voir l'importance du tri pour atténuer la facture : 1 tonne de sacs noirs coûte au SMICTOM 156 € de plus que le tri sélectif (jaune).

Prix à la tonne	2022	2023
Ordures ménagères résiduelles	192,50 €	214,20 €
Tri sélectif	55,00 €	58,00 €
Verre	33,00 €	36,00 €
Encombrants	211,50 €	231,00 €
Bois	98,00 €	101,00 €
Déchets verts	98,00 €	107,00 €
Gravats	22,00 €	29,00 €
Ferrailles	45,00 €	48,00 €
DDM Hors périmètres	1045,00 €	1138,00 €



Le produit par habitant reste inchangé à 125 € pour la 4^{ème} année consécutive. Le SMICTOM a donc fait le choix de ne pas répercuter les augmentations du coût du traitement (+ 7€/habitant).

Hormis les économies réalisées sur la collecte grâce au nouveau prestataire, le groupe NICOLLIN, le SMICTOM compte sur la réduction du tonnage des sacs noirs.

Parallèlement, une réflexion est menée sur le devenir des déchets verts. L'idée est qu'ils soient traités directement sur la commune et ne soient plus apportés en déchetterie. La stricte interdiction de les brûler fait augmenter les tonnages d'année en année. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de cette réflexion.

Pour terminer, 2023 marque la mise en place d'un taux unique de TEOM (taxe enlèvement ordures ménagères) à service identique. Pour tenter de le rendre plus juste, il est corrélié aux valeurs locatives moyennes des communes en créant des tranches. Nous avons, à Montferrand, des valeurs locatives faibles, entraînant un taux de TEOM élevé.

Le taux va tout de même baisser légèrement passant de 18,15% en 2022 à 17,45% en 2023. Cette baisse est essentiellement liée à l'augmentation des bases d'imposition décidée par l'Etat (+7,1%).



En conclusion, si nous voulons poursuivre la **maîtrise de notre taux de TEOM**, et gérer au mieux les filières de recyclage, nous devons impérativement trier :

- Dans nos sacs noirs, **que des déchets résiduels** (restes alimentaires si vous n'avez pas de composteur, couches,...).
- Toute autre ordure doit trouver sa place :
 - soit au **container jaune** (emballages, cartons, plastiques, briques d'emballage,...),
 - soit à la **déchetterie** de Labastide d'Anjou (ouverte mardi, vendredi, samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45) ou de Castelnaudary (tous les

jours y compris samedi, mêmes horaires) pour tous les dépôts de gros volume (cartons, polystyrène,...) ou ultimes (bois, gravats, vêtements, chaussures, électroménager, mobilier,...).

Nos points d'apport volontaire (PAV) ne sont pas des déchetteries : ne déposez, dans les containers verts/noirs ou jaunes, que les détritiques correspondants. Ne laissez rien en dehors des bacs. Le verre doit être glissé dans les colonnes et non déposé au pied de ces dernières.

Merci de votre civisme et de votre âme écologique.



ECOLE DE L'AUTA



100 jours d'école...

Le 17 février, tous les élèves ont marqué les 100 jours d'école. Chaque classe, suivant les niveaux, a travaillé cette date à sa façon. Même les tout petits ont participé en faisant dix paquets de dix : une initiation précoce aux tables de multiplication !

Temps forts à l'école...Temps forts à l'école...Temps forts à l'école...

Ma petite planète

Cette période de début 2023 a été principalement marquée par la participation au jeu « Ma Petite Planète » ouvert à toutes et à tous (privés, entreprises, écoles,...). L'école de l'Auta s'est donc inscrite.

Ainsi, toutes les classes ont relevé, individuellement ou collectivement, les défis qui étaient proposés. Si certains actes ont été faits à la maison (éteindre la lumière en sortant d'une pièce, couper le robinet de l'eau pendant qu'on se savonne, faire demi-heure d'activité physique, proposer une œuvre land-art, faire un câlin aux arbres,...), d'autres ont été programmés tous ensemble. Si vous êtes passés devant l'école, vous avez pu découvrir les

affiches et la banderole créées en classe. Lors de la journée mondiale de l'eau, le 22 mars, tous nos écoliers étaient habillés en bleu. Parmi ces challenges, il y avait aussi la solidarité envers nos aînés : de beaux dessins, de jolis mots ont été distribués ou adressés aux seniors de la commune. Un geste fort apprécié par leurs destinataires.

Au cours de cette opération, beaucoup de défis ont été relevés, entraînant une prise de conscience que notre planète était fragile et qu'il fallait la protéger.





ECOLE DE L'AUTA

Temps forts à l'école...Temps forts à l'école...Temps forts à l'école...

Du sport...

Autre challenge mais sportif celui-là : les classes des Violettes (CE) et des Coquelicots (CP-GS) ont participé, le 7 avril à Villeneuve-la-Comptal, à une course longue organisée par l'USEP : La Laura-gaise. Après une préparation de plusieurs semaines, chacun s'était inscrit à un contrat : chrono vert en 6mn, chrono bleu en 9 mn, chrono jaune en 12 mn. Le classement a fait ressortir que tous nos sportifs sont des champions ! Et certains parents accompagnateurs aussi !



Lettre aux aînés

Sorties...

Et pour joindre l'utile à l'agréable : voile à la Ganguise pour les élèves de la classe des Pastels (3 journées en juin), sortie scolaire pour les effectifs des classes des Violettes et des Coquelicots au parc de la Préhistoire à Tarascon sur Ariège le 9 mai dernier : nos petits écoliers ont appris comment les hommes de Cro-Magnon (trop mignon !) vivaient : chasse, maîtrise du feu, art rupestre ou pariétal.



Succès pour Carnaval

Temps d'activités périscolaires (TAP)

Aux TAP aussi, le sport a été de mise : courses à sac, vélo, jeux de ballons et jeux collectifs pour la préparation des J.O. 2024.

Mais des activités d'intérieur ont été également proposées : défis Kapla (futurs architectes en herbe), atelier lecture animé par Ingrid et Lou, atelier tricot et crochet (Cathy et Françoise), atelier magie (Benoît), initiation à l'anglais (Chloé). Mais, en cette période printanière, le clou, le « must », l'incontournable, le vénérable **Mr Carnaval** a attiré toute l'attention de nos élèves : la fabrication (façonnage en papier mâché, peinture), le jugement et le verdict, le passage à trépas. Le jour J, compte tenu des conditions météorologiques, point d'embrasement mais une « pinata » en bonne et due forme : pauvre Mr Carnaval. Il fut roué de coups, libérant ainsi les bonbons tant attendus.



La kermesse de l'école a eu lieu le 10 juin.





Montferrand

Du 30 juin au 2 juillet 2023

Vendredi

30



21h00



Concours de belote
Quiz & Cinéma plein air

Samedi

01

Infos &
Inscriptions*
(*Obligatoire)



14h00



Concours de pétanque
Jeux de société & plein air



19h00

Auberge Espagnole
Concert



The Fabulous Awkward Boys



22h30

DJ - Mixlight-Event



Dimanche

02

Inscriptions
Obligatoire

Organisé par le comité
des fêtes de Montferrand



12h00



Apéritif animé par

la Bandas Les Baladins

Repas - Jambon à la broche

Adulte 18€ - Enfant (- de 10 ans) 12€

Gratuit pour les moins de 5 ans



comite.montferrand11320@gmail.com

ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Président: Kévin ADAM

Contact : 06 10 53 38 62

Des animations au coeur du village

La fête approche à grands pas et nous vous réservons quelques surprises. Mais vous pouvez déjà prendre note du programme à venir pendant la fête qui se déroulera du 30 Juin au 2 Juillet:

- Vendredi 30 à 20h : concours belote, ciné plein air, tombola.
- Samedi 1 juillet à 14h : concours de pétanque, tennis, jeux de société, activité plein air.
- Samedi 1 juillet à 19h : auberge espagnole animée par un groupe de musique folk puis par un DJ en deuxième partie de soirée
- Dimanche 2 juillet à 12h: repas organisé par le comité des fêtes et préparé par O Gens Bons (entrée - plat - dessert), animé par un groupe de bandas.
Résultat de la tombola.



La bande à Kiki vous attend nombreux !

Contact : comite.montferrand11320@gmail.com
ou par téléphone : 06 10 53 38 62.



La Cassole

Président : Gérard SANDRÉ

Contact : 06 12 92 39 90

Toujours un ambassadeur du village.

Avant de présenter le nouveau char à la fête du cassoulet d'août 2023, les membres de l'association La Cassole ont fait le bilan 2022 en assemblée générale le 14 mai dernier. La saison précédente a été marquée par une satisfaction du public qui était venu nombreux pour assister au défilé du corso fleuri. On note toutefois un regret pour une participation en baisse au village des villages.

Fort de ce constat, les membres de La Cassole renouvellent leur participation avec un nouveau char sur le thème des abeilles avec peut-être une animation costumée pour les accompagnants autour du char. La Cassole vous invite à assister à ce défilé qui comptera neuf chars, sera précédé d'une bandas et de majorettes : un vrai spectacle, dimanche 20 août 2023.

La présentation au public du village de Montferrand aura lieu à la Halle aux Grains le samedi 19 août en coopération avec l'Association Patrimoine et Culture.



Les mandats des membres du bureau ont été renouvelés ; on notera que Gérard assumera désormais la présidence, aidé par Yves au titre de vice-président, Cathy et Patrick conservant respectivement le secrétariat et la trésorerie.

Une action remarquable : l'association La Cassole a contribué, en lien avec la commission espaces verts, à la décoration du village en construisant et disposant à plusieurs endroits du village, des nichoirs pour petits oiseaux et des coccinelles fictives fabriquées avec des pneus usagés. Les nichoirs ont été accrochés dans les arbres à proximité de l'école ; les coccinelles, en vous promenant, vous pourrez les compter et les apprécier.



ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS



A.G. de l'association

Patrimoine et Culture

Président : Régis QUINTA

Contact : 06 37 20 35 85

Faire connaître la richesse du patrimoine de Montferrand

L'assemblée générale s'est tenue le 18 mars 2023 en présence d'un nombreux public en raison du programme intéressant qui était proposé : une exposition "les femmes pilotes" et une visite commentée du musée "l'envol des pionniers" à Toulouse Montaudran.

Les points forts du bilan 2022 sont résumés en trois axes : 460 visiteurs sur nos sites patrimoniaux ; le démarrage d'une nouvelle campagne de fouilles qui a permis de mettre à jour les vestiges d'un temple gallo-romain qui sera dénommé temple de Berrut ; la création d'outils pour animer les thermes gallo-romains par une frise en 3D et une maquette du système de chauffage par hypocauste.

L'année 2023 est mise à profit pour créer une restitution numérique présentant les thermes, cette création sera la base de futurs panneaux de communication pour le public.

Le 20 mai, les archéologues Michel Passelac et Olivier de Cazanove, responsable des fouilles du Fanum de Berrut, faisaient une restitution de la campagne 2022, en salle polyvalente du village. La conférence a réuni une soixantaine de personnes qui ont apprécié les nombreuses informations illustrées de photos et de schémas pédagogiques. Les fouilles ont mis à jour les fondations de deux temples datés du 1er siècle avant JC. Gallo-romains et avant eux Celtes gaulois pouvaient y honorer dans chacun l'une de leurs divinités. Le temple le plus récent était un temple "à plan centré" pourvu d'une galerie périphérique, désigné par le terme latin "Fanum". Pour Montferrand, c'est remarquable car il s'agit certainement du fanum le plus méridional de la Gaule. Bien des mystères restent entiers et l'enquête va se poursuivre durant le mois d'août prochain.



Conférence du 20/05/2023

Pour rappel, Patrimoine et Culture à Montferrand est une association ouverte à tous. Que vous soyez adhérent, membre du conseil d'administration, ou simple visiteur de notre patrimoine, nous vous accueillerons avec enthousiasme.

Les anciens combattants

Président : Bernard LE MOAL

Contact : 06 75 06 10 53

Chaque année des commémorations de qualité

Commémoration du 8 mai 1945

Ce 8 mai 2023, en présence du lieutenant Franck EVENO, de deux adjudants parachutistes Anne-Laure GALAT et Jean LEGROS, du lieutenant-colonel L. PETITEAU, de l'ancien président des A.C. Guy CAROL, du porte-drapeau Claude IMBERT, sous le pilotage de l'association des anciens combattants et de Christophe PRADEL maire, les Montferrandais se sont souvenus de la seconde guerre mondiale : 61 nations impliquées, 100 millions de combattants, plus de 60 millions de morts, cette guerre qui a duré six ans, fut la plus meurtrière de l'histoire.

Grâce à la Résistance, aux Forces Françaises Libres, à la coalition alliée, les troupes allemandes ont quitté notre pays après de terribles répressions dans la population.

Nous devons garder la mémoire de ceux et celles qui ont payé de leur vie notre liberté et transmettre le flambeau du souvenir à nos jeunes générations.

Après la lecture de la lettre du ministre par le maire et le mot du président, les enfants de l'école ont déposé une fleur avec le nom de chaque soldat mort pour la France et ont lu des extraits de poèmes *guerre et paix*. Une gerbe a été déposée par Guy CAROL, ancien combattant, accompagné de deux élèves.

Un instant de recueillement fut suivi de la sonnerie aux morts puis de la Marseillaise.

L'hymne de l'Europe et le chant des partisans ont clôturé la cérémonie.

Monsieur le Maire après avoir rappelé que la guerre sévissait toujours durement en Ukraine, a remercié l'assistance et l'a conviée à un apéritif, offert par l'association, à la salle des fêtes où les parents d'élèves proposaient des gâteaux à la vente au bénéfice de leur association.



ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS

Loisirs Montferrandais

Présidente : Michèle SANDRÉ-PRADEL

Contact : 06 31 28 30 83

Adhérer et participer, c'est pour tout public

Le but de l'Association des Loisirs Montferrandais est de favoriser et de développer les loisirs de ses membres. Ces loisirs peuvent être divers.

L'activité « Yoga » a été maintenue toute l'année (tous les vendredis de 19h à 20h15) avec les professeurs Luc et Nora.

L'activité échecs est ouverte aux adultes et aux jeunes les lundis à 18h (initiation et perfectionnement).

A l'étude, des cours de gymnastique, douce et/ou plus tonique. Après un contact avec Laury QUADRADO, éducatrice sport, danse et bien être, nous avons proposé une matinée de découverte de ces deux activités le samedi 17 juin. A la suite de ces deux cours gratuits, nous verrons si nous pouvons mettre en place l'une ou l'autre de ces animations.



Nous avons aussi relancé les après-midi détente. Après le succès des premières, nous allons réfléchir à une mise en place mensuelle. La marche, la belote et le scrabble sont demandés mais nous sommes ouverts à toute proposition.



Les Charrettes :

Co-présidents : Yves BERGNES (06 23 13 54 43) - Jérôme GUIRAUD (06 82 33 25 45)

Pratique du football loisirs

Grâce à l'ambiance conviviale, le groupe joueurs est bien étoffé, beaucoup d'annulations de matches suite à des équipes adverses en manque d'effectifs. Les finances sont très bonnes.

Entente Naurouze Labastide

Co-présidents : Jean-Yves GONZALES

(06 03 12 02 52) – Julien DA COSTA

Un club de football historique



La saison touche à sa fin, une saison ô combien satisfaisante pour l'ensemble, les joueurs et les supporters. Le week-end de Pentecôte a été très enthousiasmant. Tout d'abord, les U13, en association avec Mas Saintes

Puelles et Castelnaudary (GOAL) sont sortis vainqueurs du Challenge Peytavy, challenge qui tient à cœur tous les Naurouziens. Les U 17 de cette même structure ont remporté la coupe de l'Aude. Quant aux équipes séniors, le « groupe de la 2 » a payé son mauvais départ en championnat et ne finit « que » quatrième. En D1, dimanche 28 mai a été jour de fête après la victoire sans appel de la « 1 » sur Trèbes. Cette team, qui a quasiment été toujours en tête du championnat tout au long de la saison

(16 victoires sur 22 matches), se voit sacrée championne de l'Aude et ainsi, accède en Régionale 3. De ce fait, dès septembre, les (jeunes) poulains de J.Y Gonzalez et J. Da Costa, avec toujours à la baguette Thomas et Thierry Lozes, rencontreront des clubs des Pyrénées Orientales, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, dans le cadre d'un regroupement géographique régional au sein de l'Occitanie. De belles rencontres en perspectives sur la pelouse de Labastide d'Anjou, et une fierté pour les « Minotiers », jeunes ou un peu moins jeunes.

Bravo à tous.



ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS

APE, Association des parents d'élèves

Présidente : Lucie BILLIATO

Contact tel : 06 06 50 63 23

ape.auta@gmail.com

Le soutien des parents pour des activités hors du temps scolaire

Cette année, l'APE a enfin pu reprendre sur les chapeaux de roues, organisant des événements qui rythment l'année scolaire pour le plaisir des petits et des grands.

Nous avons commencé par la tournée du village pour Halloween puis la commémoration du 11 novembre et sa vente de gâteaux, suivi de la vente de sapins et le marché de Noël, de la soirée dansante du carnaval ainsi que la vente de gâteaux du 8 mai.

Ces événements et surtout votre participation ont permis de financer le spectacle de GrilloTine ainsi que les cadeaux dédiés aux classes de l'école tel que des vélos, des puzzles, des jeux de société, des trotteurs et de participer à la sortie de fin d'année de l'école.

Une reprise de l'animation kermesse le 10 juin a fait sensation après ces 3 années d'absence.

Il faut tout de même rappeler que tout ceci ne serait évidemment pas possible sans les membres du bureau et tous les membres actifs de l'association.

Tout ce petit groupe se construit, les affinités se créent, l'organisation des événements se fait en fonction des possibilités de chacun(e). Et toujours avec respect et tolérance de chacun.

N'hésitez pas à nous rejoindre même de façon ponctuelle et suivez l'actualité sur Facebook "APE Ecole de l'Auta - Montferrand ».

Et surtout ne perdez pas de vue que votre présence à tous ces événements est indispensable à la pérennisation de notre association, qui est avant tout celle de nos enfants !



KERMESSE
2023

Samedi 10 Juin
À partir de 15h00

DANS LA COUR DE L'ECOLE

Programme :
15h00 Chant des grands avec Smael
Suivi du Spectacle des TAP des TPS, PS et MS
16h00 Goûter
16h00-19h00 Multi-jeux, Laser-Game, Maquillage...

A partir de 19h00 :
Tapas, Sans Inscription
Repas, Sur Inscription sur Helloasso ou auprès de Lucie 06.06.50.63.23

- Buvette sur place
- Soirée dansante

Bienvenue aux nouveaux élèves, parents, papis, mamies, tontons, tatie, cousins, cousines, voisins, voisines,...

TRAVAUX

PROJETS & REALISATIONS

Éclairage public

L'éclairage des rues du village est piloté depuis de nombreuses années par 2 horloges (secteur école et secteur haut du village).

Celles-ci présentent, depuis quelques temps, des signes flagrants de fatigue et cela se traduit, comme vous avez pu le constater, par des déclenchements décalés par rapport à nos besoins.

Aussi, dans un but d'optimisation de nos horaires de fonctionnement, d'économies d'énergies et d'un confort de programmation, nous avons décidé d'équiper les armoires de gestion de l'EP de nouvelles horloges type Lumandar dernière génération, beaucoup plus efficaces : radio-pilotées, géolocalisées, avec capteur crépusculaire et paramétrables par smartphone. Elles devraient être mises en service avant l'été et elles nous permettront d'être synchronisés tout au long des saisons sur les horaires de lever et coucher du soleil. Les changements d'heure seront automatiquement pris en compte ainsi que les extinctions habituelles (entre 23h et 6h) tout en gardant la possibilité de dérogations exceptionnelles (fête du village, événements divers comme d'éventuels marchés nocturnes et animations temporaires, etc...) et de manière beaucoup plus facile à réaliser directement par les agents de la mairie et toute personne habilitée.

Travaux sur réseau électrique haute tension

A la fin du mois de mars, et pendant plusieurs semaines, vous avez été les témoins d'un va-et-vient incessant de camions de gros tonnages.

A la demande de RTE (Réseaux de Transport d'Electricité), les sociétés INEO, BTS Location et INERI sont intervenues sur le secteur nord/nord-est du village, sur la ligne haute tension Avignonet-Lauragais/Bagatelle Castelnau-d'Aud.

Construite dans les années 1920, cette alimentation électrique montrait quelques signes de faiblesse liés aux assauts du temps.

A la demande de la municipalité, aucune route communale n'a été empruntée, seuls trois axes ont été traversés. Des pistes de pylône en pylône ont été créées à partir des voies départementales et dans les parcelles des propriétaires privés.

A Montferriand, commune la plus impactée, 30 pylônes ont été remplacés, du « ruisseau de Canterane » (secteur En Borios/Metches) au lieu-dit « En Gauzy » (limite Labastide d'Anjou/Airoux).

Après avoir tracé les pistes, les avoir empierrées sur du géotextile pour faciliter le retrait des cailloux, les supports ont été assemblés sur place puis dressés. Les nouveaux câbles ont ensuite été raccordés aux anciens, le retrait de ces derniers entraînant la mise en place des premiers.

En septembre, les cailloux des pistes seront enlevés ou laissés à disposition des propriétaires terriens. Nous comptons sur le civisme, la responsabilité de chacun pour protéger nos petites routes en évitant de les emprunter avec trop de poids. Nous avons pu négocier la protection de celles-ci en déviant le passage de centaines de camions, nous ne souhaitons pas perdre ce bénéfice alors que les travaux seront terminés.

Nous avons été vigilants à ce que votre quotidien ne soit pas trop perturbé par ces travaux d'une envergure certaine, cette ligne de 63 Kva participant à un maillage important du Lauragais.



Commission travaux

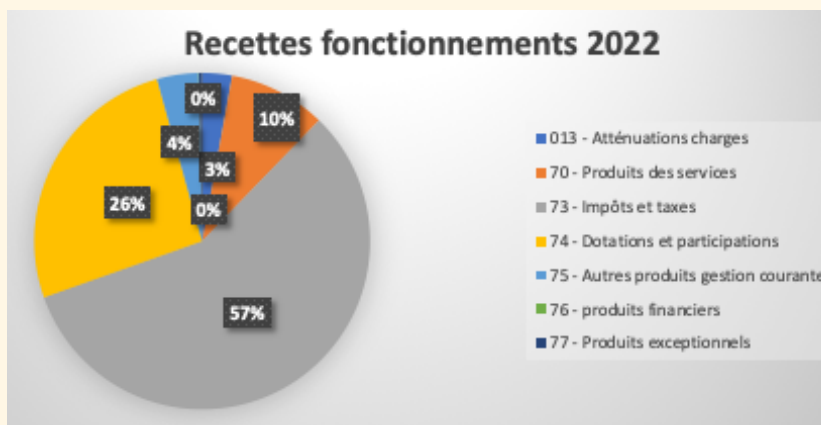
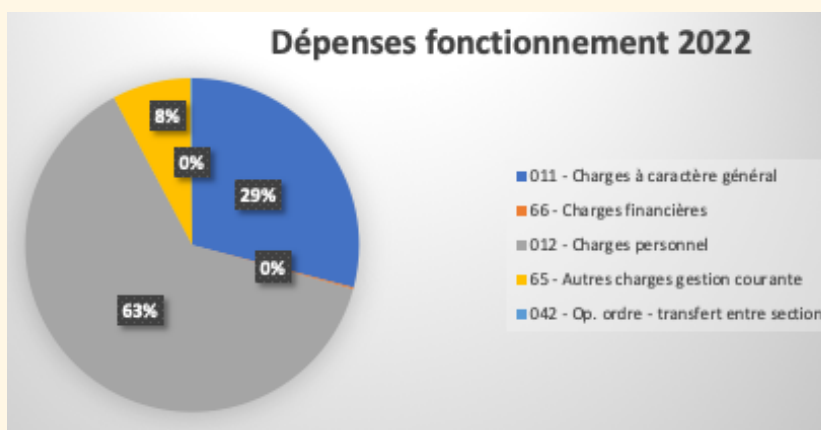
- Début janvier, nous avons obtenu la conformité de la salle des fêtes après de multiples interventions et de nombreux échanges avec l'organisme de contrôle et la commission du service de prévention des risques.
- Le toit de la sacristie a été refait et les chéneaux ont été remplacés.
- L'isolation de la façade ouest de l'ancien presbytère St Pierre est terminée, le nouveau crépis réalisé lors des conditions météo favorables. L'appartement du rez-de-chaussée va être rénové.
- La fontaine de la classe des maternelles de l'école a, enfin, été remplacée.
- La construction d'un petit bâtiment de stockage à l'école est ajournée.
- Des travaux de colmatage de fissures et « d'emplois » ont été réalisés sur notre voirie mais le réseau est tellement long....
- Sur les hauts du village, des travaux de canalisation des eaux pluviales vont être entrepris.



Compte administratif 2022 Résultat de l'exercice 2022

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	134 208,14	013 - Atténuations charges	15 455,08
66 - Charges financières	845,63	70 - Produits des services	50 702,29
012 - Charges personnel	290 369,99	73 - Impôts et taxes	319 768,92
67 - charges exceptionnelles	0	74 - Dotations et participations	130 059,77
65 - Autres charges gestion courante	35 166,79	75 - Autres produits gestion courante	21 492,79
042 - Op. ordre - transfert entre section	675	76 - produits financiers	255,10
		77 - Produits exceptionnels	1 649,33
		042 - Op. ordre - transfert entre section	0
TOTAL	461 265,55	TOTAL	539 383,28
		002 - Report antérieur	452 225,80
TOTAUX CUMULES	461 265,55	TOTAUX CUMULES	991 609,08

En section de fonctionnement, les recettes s'établissent à 539.383,28 €, et les dépenses à 461.265,55 €. L'excédent 2022 est de 78.117,73 €. Cumulé avec l'exercice antérieur, l'excédent total est de 530.343,53 €.



La section d'investissement 2022

Dépenses		Recettes	
Libellé	Réalisations	Libellé	Réalisations
001 -Déficit antérieur	130 257,18	DETR (Sécurisation école)	
1641 - Emprunts	7 333,32	Département (Sécurisation école)	
165 - Dépôts et cautionnements	931,00	Etat (FSIL)	11 273,00
202 - Documents urbanisme	8 202,00	Département (voirie)	37 363,30
Opérations non affectées :			
- Hôtel de ville ⁽¹⁾	4 164,00	Dépôts et cautionnements	1 350,00
- bâtiment scolaire ⁽²⁾	1 440,00		
- autres bâtiments publics ⁽³⁾	13 838,06	Amortissements SYADEN	675,00
- réseaux de voirie ⁽⁴⁾	27 600,00	FCTVA	22 839,13
- Matériel, outillage ⁽⁵⁾	2 630,38	Taxes d'aménagement	4 359,18
- Matériel bureau, inform. ⁽⁶⁾	648,07	1068-Excédent capitalisé	217 345,18
- Mobilier	226,70		
Opération 1014 - PAV	16 224,15		
Opération 1017 - Défense incendie			
Opération 1018 - Voirie 2020	35 965,20		
Opération 1019 - Voirie 2021	44 005,20		
Opération 1020 - Eclairage public	55 532,48		
Opérat. 1021 - Sécurisation abords école			
Opération 1022 - Sacristie église St Pierre	940,80		
Dépenses imprévues			
TOTAL GLOBAL	349 938,54	TOTAL GLOBAL	295 204,79

(1) Enseignes mairie

(2) local rangement école (permis construire,...)

(3) Salle des fêtes (honoraires, cloisons coupe-feu, modif. alarme incendie,...)

(4) pontages, colmatages fissures,...

(5) aspirateur à eau, débroussailluse, scie sauteuse, devise école, illuminations

(6) plastifeuse, sono école

En tenant compte des restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement, le besoin de financement (excédent de fonctionnement capitalisé = R1068) s'élève à 26.969,65 €. L'excédent de fonctionnement reporté au budget 2023 sera de 503.373,88 € : $991.609,08 - 461.265,55 - 26.969,65 = 503.373,08$ €. Cette somme sera reprise en section de fonctionnement du budget du présent exercice.



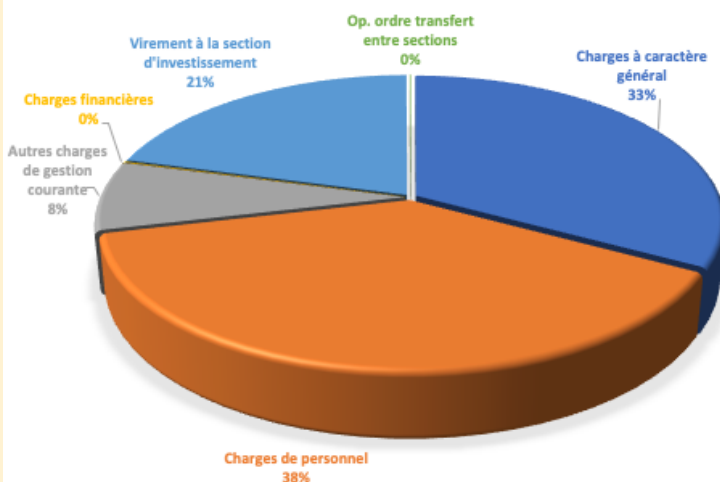
Budget de la commune - Exercice 2023

Section de fonctionnement :

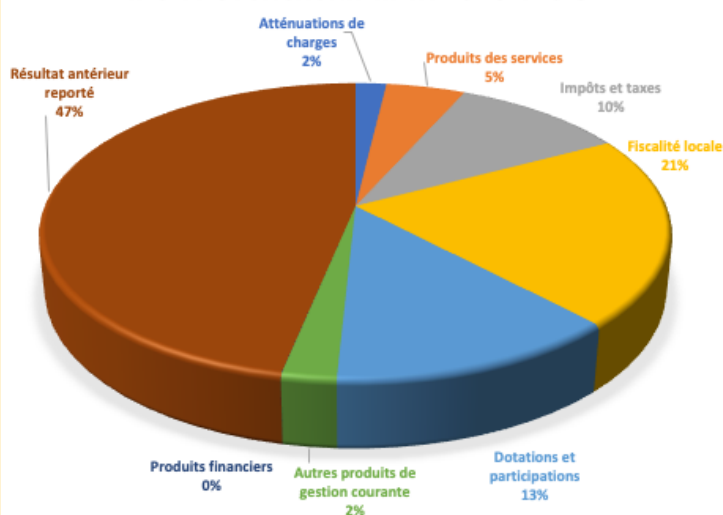
DEPENSES de FONCTIONNEMENT		
.011	Charges à caractère général	353.800 €
.012	Charges de personnel	414.000 €
65	Autres charges de gestion courante	83.500 €
66	Charges financières	906 €
.042	Op. ordre transfert entre sections	675 €
.023	Virement à la section d'investissement	223.355 €
TOTAL		1.076.236 €

RECETTES de FONCTIONNEMENT		
.013	Atténuations de charges	20.000 €
70	Produits des services	51.650 €
73	Impôts et taxes	112.901 €
731	Fiscalité locale	223.860 €
74	Dotations et participations	138.351 €
75	Autres produits de gestion courante	26.000 €
76	Produits financiers	100 €
.002	Résultat antérieur reporté	503.374 €
TOTAL		1.076.236

DÉPENSES FONCTIONNEMENT BUDGET 2023



RECETTES FONCTIONNEMENT BUDGET 2023



Le taux des taxes d'habitation (résidences secondaires) et foncières (bâti et non bâti) ont été maintenus à l'identique de 2022. Conséquence de l'inflation : l'Etat a décidé d'augmenter les bases d'impositions de 7,1%. De ce fait, même si nos taux n'ont pas évolué, vos taxes vont augmenter.

Les subventions aux associations ont été reprises comme en 2019, période avant COVID. Elles seront versées sur justificatifs des comptes de l'exercice écoulé.



Section d'investissement - Crédits votés

DÉPENSES			RECETTES		
Libellé	Restes à réaliser	Prévisions	Libellé	Restes à réaliser	Prévisions
001 -Déficit antérieur		54 734,00	DETR (Sécurisation école)		12 600,00
1641 - Emprunts		7 334,00	Départ. (Sécurisation école)	6 495,00	
165 - Dépôts et cautionnements		1 000,00	Etat (FSIL)		
202 - Documents urbanisme		5 000,00	Département (voirie)	11 498,70	
Opérations non affectées :			Autres ets. publics (SYADEN)	15 000,00	
- réseaux de voirie		37 764,10	Départ. (sol salle des fêtes)		3 600,00
- bâtiment scolaire ⁽¹⁾		40 000,00			
- autres bâtiments publics ⁽²⁾		8 000,00	Dépôts et cautionnements		1 000,00
- Eglise St Pierre ⁽³⁾		6 700,00			
- Matériel, outillage ⁽⁴⁾		10 000,00	Amortissements SYADEN		675,00
- Matériel bureau, informatique		1 000,00	FCTVA		27 000,00
- Mobilier		1 000,00	Taxes d'aménagement		5 000,00
Opération 1014 - PAV		10 032,00	1068-Excédent capitalisé		26 970,00
Opé. 1017 - Défense incendie			021-Vir. de la section d'exploit.		223 355,00
Opé. 1019 - Voirie 2021		46 000,00			
Opé. 1021 – Sécurisat. abords école		50 000,00			
Opé. 1022 - Sacristie église St Pierre	5 229,60				
Opé. 1023 - Isolation presbytère		25 000,00			
Opé. 1014 - Pluvial hauts village		10 000,00			
Opé. 1015 - Sol salle des fêtes		14 400,00			
Restes à réaliser 2022	5 229,60		Restes à réaliser 2022	32 993,70	
TOTAL PREVISIONS		327 964,10	TOTAL PREVISIONS		300 200,00
TOTAL GLOBAL		333 193,70	TOTAL GLOBAL		333 193,70

(1) Local rangement matériel école

(2) Salle des fêtes

(3) Drain presbytère St Pierre

(4) broyeur accotement + divers éventuels

Il n'est pas assuré que tous ces projets soient réalisés sur l'exercice.

Nous déciderons en fonction des réponses à nos demandes de subventions, ainsi qu'à l'excédent que nous pourrions dégager de la section de fonctionnement pour abonder la section d'investissement.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

INFOS



Les comptes-rendus sont mis sur
le site web « in extenso » :
« montferrand-seuil-de-naourouze.fr »

Séance du 19 janvier 2023

- Décision du montant de l'autorisation donnée au maire d'engager des opérations financières en section d'investissement dans l'attente du vote du budget.
- Décision d'adhérer au marché de commandes au niveau de la communauté de communes pour les travaux liés à la défense incendie.
- Remplacement du poste de secrétaire de mairie par un poste d'attaché territorial.
- Acceptation de rétrocession de concession perpétuelle au cimetière de Saint Pierre.
- Point sur les travaux.
- Suggestion d'améliorer le stockage des tables rangées dans la salle des fêtes.
- Reprise des animations TAP avec des intervenants extérieurs (tricot, crochet, apprentissage de l'anglais, magie, ...).

Séance du 23 février 2023

- Présentation des services de la gendarmerie par le nouveau commandant de Castelnaudary.
- Analyse des projets concernant le réaménagement de la place de la mairie.
- Décision d'application du nouveau contrat de mise à disposition de la salle des fêtes.
- Confirmation de non participation aux frais de fonctionnement d'une école autre que celle de Montferrand.
- Décision d'obliger les camions du chantier de remplacement des pylônes RTE, de passer par des chemins autres que les routes communales dont le gabarit n'est pas adapté pour ce volume de trafic.
- Décision de repeindre les volets de la salle des fêtes.

Séance du 06 mars 2023

- Modalités de fonctionnement du dispositif pour l'établissement des cartes d'identité et passeports.
- Demande d'exonération de taxe foncière non validée.
- A l'issue de la réunion avec les personnes publiques associées pour faire valider le projet de PLU, un rendez est à fixer avec le PETR.
- Point sur les travaux, commande des horloges pour l'éclairage public et planification des réfections des conduites d'eau potable.

Séance du 13 avril 2023

- Vote des budgets.
- Vote des taux d'imposition sans augmentation.
- Vote des subventions aux associations.
- Taxe ordures ménagères passe à Montferrand de 18,15% à 17,45%.

Séance du 30 mars 2023

- Approbation des comptes de gestion du budget 2022.
- Point sur l'enlèvement des cailloux après travaux RTE : certains chemins pourront être conservés.
- Point sur les travaux de réseau d'eau potable, coordination avec les travaux de la place de la mairie, maillage pour sécuriser le réseau.
- Recherche d'une parcelle foncière pour stocker les déchets verts afin d'envisager un broyage sur place par le SMICTOM
- Examen de la possibilité d'installer une colonne à vêtements permettant une collecte correcte par des associations caritatives.
- Précisions sur les conditions de densification pour l'habitat nouveau : 12 maisons à l'hectare en moyenne.

Séance du 13 juin 2023

- Confirmation à communiquer à la mairie d'Avignonet Lauragais : la municipalité de Montferrand ne participe pas aux frais des écoles sur les autres communes puisqu'elle gère en totalité l'école de Montferrand.
- Décision de confier au cabinet CETUR la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du parvis de la mairie.
- Fixation des tarifs des services scolaires pour l'année 2023/2024, en très légère hausse pour couvrir l'augmentation des prix des denrées et de la masse salariale.
- Décision de fournir une liste de fournitures scolaires pour permettre aux parents d'équiper la trousse des enfants scolarisés à l'école de Montferrand.
- Tirage au sort d'une personne inscrite sur les listes électorales pour constituer le jury de la prochaine session de la cour d'assises.
- Dans le respect des règles d'urbanisme, décision concernant les modalités d'installation d'une défense incendie chemin des Tounisses.
- Confirmation du conseil de rendre le chemin communal « Belle étoile / Le Barquié » en accès libre pour le public.

LE VILLAGE EN IMAGES



Atelier tricot, école de l'Auta



Loisirs échecs



Commémoration du 8 Mai



Ma planète, école de l'Auta



Ma planète, école de l'Auta



Kermesse de l'école
le 10 juin



Comité fêtes chasse aux oeufs



Commission « espaces verts », fabrication et pose des nichoirs



Conférence du 20/05/2023,
restitution de la campagne de fouilles 2022



Le sanctuaire d'Elusin (Le Bécrot, Montferrand)
première campagne de roullies

Musée Préhistorique d'Elusin

ACTUALITES DU VILLAGE

Agenda

- 30 juin, 1 et 2 juillet : fête locale
- 3 août : marché nocturne à partir de 18h30 – place de la Mairie
- 30 Septembre : journée citoyenne

Bienvenue aux nouveaux Montferrandais

- Mr Mme DONCHEVA – En Jalvi (La Rose des Vents)
- Mathieu MOURON, David ANDERS – 200E, chemin de l'Ecluse
- Thierry et Isabelle DARMAU – Camboyer
- Alain POEYDOMMENGÉ - 4, impasse de l'Ecole
- Arnaud et Ophélie de BRABANDERE et leurs enfants – Les Metches Hautes
- Vincent VIGUIE – Nai SEPHAN – 105, rue du Barri Grand
- Stéphan BOLCIONI – 5, rue de la Barbacane
- Christophe BAGNAUD – Les Touzets

Etat Civil

Naissances :

- Enora FONQUERGNE, le 30 avril – 8, rue de l'Autan – En Bonis.

Transcription de décès :

- Roger CANGUILHEM, décédé le 11 avril à Villefranche de Lauragais – 4, impasse des Pagès

Secrétariat de mairie ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Contact : 04 68 60 10 55 ou par mail :

montferrand.mairie@orange.fr

<https://www.montferrand-seuil-de-naurouze.fr>

Directeur de la publication : M. le Maire - Rédaction : Commission communication
Conception : Philippe Benoist - Imprimeur : CAÏMAN Imprimeur
Crédit Photos : Philippe Benoist, Mairie (Michèle Pradel-Sandré).

Prochain bulletin en décembre 2023. Vous pouvez nous adresser les informations que vous souhaitez voir paraître à montferrand.mairie@orange.fr